



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG



Proposition de panel

Titre de la proposition

Qu'est-ce qu'un bon candidat ? Partis politiques, *accountability* et sélection des candidats

Texte de la proposition

Au cours des deux dernières décennies, de nombreux partis politiques ont adopté des instruments de plus en plus inclusifs pour sélectionner leurs candidats aux élections, comme par exemple les élections primaires ou le suffrage individuel et direct des adhérents (Hopkin, 2001). Ces changements organisationnels, définis par certains auteurs comme une « démocratisation par le vote » (Faucher-King, 2008 : 138), ont des implications importantes notamment en ce qui concerne la structure des partis politiques, avec par exemple le processus de cartellisation, ainsi que pour la dynamique de personnalisation de la vie politique. Si de nombreuses études ont été dédiées à l'analyse des procédures de sélection des candidats et à leur impact sur les structures partisans, les effets des différentes règles de sélection à niveau individuel sur le profil et sur le comportement du personnel politique sont beaucoup moins connus (Obler, 1974; Gallagher et Marsh, 1988; Le Duc, 2001; Hazan and Rahat, 2010).

L'importance de l'enjeu, qui est déterminant pour le résultat des élections, est encore plus évidente sur un plan individuel. La « démocratisation » des règles de sélection du personnel politique affecte en premier lieu les dynamiques de représentation politique. La littérature américaine a par exemple soulevé la question de l'échange entre le caractère inclusif des procédures de sélection des candidats et le positionnement idéologique de ces derniers (Kaufmann *et al.*, 2005 ; Norrander, 1989). D'autre part, selon le critère de recrutement spécifique adopté par le parti, chaque candidat potentiel peut mettre en place des stratégies différentes d'adaptation et d'exploitation des structures d'opportunité politique pour être sélectionné, ce qui aura un impact sur ses comportements. Et s'il s'agit d'un élu sortant cherchant la ré-sélection, cela aura aussi des conséquences sur le mécanisme de l'*accountability* politique (Searing, 1994 ; Strom, 1997). Chaque candidat potentiel est susceptible d'adapter ses comportements selon qu'il/elle perçoit devoir rendre des comptes à son parti ou directement à ses électeurs dans sa circonscription ou bien encore aux adhérents de son parti.

Ce panel se focalise donc sur l'analyse des critères de sélection, de l'impact des règles sur les profils et les comportements des candidats au niveau individuel dans les régimes politiques contemporains. En particulier, deux axes seront explorés: le premier concerne l'impact des règles sur le profil politique, idéologique et/ou sociodémographique des candidats ; le deuxième porte sur l'impact de règles sur les dynamiques d'*accountability* entre les candidats, le parti et les électeurs. Le panel encourage aussi bien les contributions empiriques se focalisant sur un cas d'étude que celles présentant des analyses comparées. Le panel encourage les contributions portant sur tout type de système électoral et de système politique, tant dans le cadre des pays membres de l'UE qu'à l'international.

